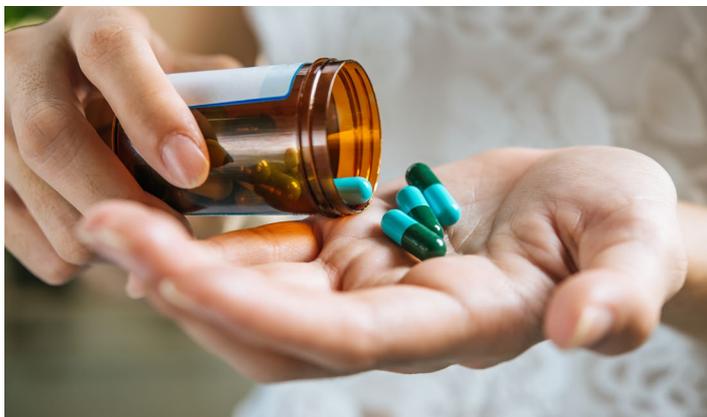


FORMATION EN PSYCHOPHARMACOLOGIE : LES ANTIDÉPRESSEURS



DATE

Mardi 18 novembre 2025

PRÉSENTATION

Cette journée de formation est destinée aux professionnels médicaux et paramédicaux souhaitant mettre à jour leurs connaissances sur l'utilisation des antidépresseurs en pratique quotidienne.

OBJECTIFS

➤ **Aptitudes et compétences**

- > Mettre à jour les connaissances actualisées sur la clinique des troubles de l'humeur
- > Intégrer les recommandations de bonne pratique à la prescription quotidienne
- > Adapter la prescription en fonction de la complexité clinique et des spécificités du patient (âge, comorbidités psychiatriques, somatiques)
- > Acquérir les capacités à déprescrire correctement les antidépresseurs

PUBLIC CIBLE

Médecins, sage-femmes, pharmaciens, IPA, internes en médecine

PROGRAMME

➤ **Enseignements**

Module 1 : Rappels de la clinique : dépression unipolaire, troubles de l'adaptation, troubles bipolaires

Dr Lelièvre, pharmacien, Dr Stéphan, psychiatre, 1h30

- > Présentation des participants et recueil des attentes
- > Pré-test : évaluation initiale des connaissances par QCM
- > Exposé interactif sur la sémiologie des troubles de l'humeur
- > Pertinence et limite du modèle neuropharmacologique

Module 2 : Prescription des antidépresseurs en situations simples

Dr Lelièvre, pharmacien, Dr Stéphan, psychiatre, 1h45

- > Ateliers pratiques sur les indications fréquentes (épisode dépressif caractérisé simple, troubles anxieux simples)
- > Prescrire en fonction des effets secondaires à éviter (prise de poids, fatigue, trouble de la libido...) et de l'âge
- > Délai d'apparition des effets thérapeutiques
- > Gestion interactive des effets indésirables courants et fréquents
- > Comment faire un switch d'antidépresseurs ?

Module 3 : Prescriptions en fonction des comorbidités psychiatriques et en cas de réponse inadéquate au 1er antidépresseur

Dr Lelièvre, pharmacien, Dr Stéphan, psychiatre, 1h45

- > Prescription chez les patients avec troubles bipolaires : quand prescrire un antidépresseur ?
- > Prescription en présence de comorbidités psychiatriques (troubles du sommeil, anxiété, asthénie...) et addictologiques
- > Stratégies de prescription en cas de réponse partielle ou de résistance dans la dépression
- > Ateliers pratiques : gestion interactive de ces situations cliniques

Module 4 : Adapter aux comorbidités somatiques et aux autres traitements

Dr Lelièvre, pharmacien, Dr Stéphan, psychiatre, 1h

- > Prescription en présence de comorbidités somatiques (pathologies cardiovasculaires, endocriniennes, rénales, douleurs chroniques etc.)
- > Prescription des antidépresseurs en fonction des interactions médicamenteuses
- > Atelier interactif : stratégies et surveillance thérapeutique spécifiques

Module 5 : Quand et comment arrêter l'antidépresseur ? Conclusion

Dr Lelièvre, pharmacien, Dr Stéphan, psychiatre, 1h

- > Durée de prescription des traitements antidépresseurs
- > Définir et reconnaître le syndrome de discontinuation
- > Stratégies pour la déprescription d'antidépresseur
- > Post-test : évaluation finale par QCM
- > Synthèse de la journée et clôture

↻ Validation de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation. L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation.

↻ Méthodes pédagogiques

Cours en présentiel, QCM, cas cliniques, délivrance d'un livret post-formation aux étudiants sous format pdf

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- > **Dr Florian STÉPHAN**, psychiatre, *CHU Brest*
- > **Dr Joachim LELIÈVRE**, pharmacien, *CHU Brest*

MODALITÉ PRATIQUES

Durée

7h

Date

Mardi 18 novembre 2025

Localisation des cours

Faculté de Médecine et Sciences de la Santé de Brest

Tarif 2025

400€

CANDIDATURE

Conditions d'accès

Pour vous inscrire, vous devez appartenir à l'une des catégories citées dans "Public cible".
En dehors de cette condition, votre candidature sera étudiée par le responsable pédagogique qui déterminera la possibilité d'entrer en formation.

Bulletin d'inscription à télécharger sur : **www.univ-brest.fr/fcsante**

> Formations > Santé : médical et paramédical > Formations courtes > Pharmacologie

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, le Service d'Accompagnement des Spécificités (SAS) et un référent handicap formation continue et alternance vous guident dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le **02 98 01 80 42** ou par mail **handicap.referentfc@univ-brest.fr** dès le début de vos démarches.

CONTACTS

Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance - Pôle Formation continue en santé

Adresse : 22 rue Camille Desmoulins - CS93837 - 29238 Brest cedex 3

Téléphone : 02 98 01 73 89 - Mail : fc.sante@univ-brest.fr - Site web : www.univ-brest.fr/fcsante



LA FORMATION CONTINUE EN SANTÉ À L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Chaque année, l'UBO forme environ **2000 professionnels** dans le domaine de la santé.

DIVERSES THÉMATIQUES

Encadrement de service ou structure • Hygiène hospitalière • Hypnose • Médecine générale et médecines spécialisées • Pédagogie médicale • Prévention en santé • Psychologie • Sciences infirmières • Soins spécifiques • Recherche clinique • Rééducation • réadaptation • Urgences...

PLUSIEURS DISPOSITIFS

- Diplômes d'État, d'Université et Inter-Universitaires (DE, DU, DIU)
- Formations courtes d'une ou plusieurs journées
- Reprise d'études sur des diplômes nationaux (Licence, Master, Doctorat)

Retrouvez notre
offre de formation
sur notre site web



www.univ-brest.fr/fcsante

Contacts

Téléphone : 02 98 01 73 26
Mail : fc.sante@univ-brest.fr

L'UBO est enregistrée
en tant qu'organisme de
Développement Professionnel
Continu (DPC)



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Formation Continue et Alternance
Université de Bretagne Occidentale



@sufca-univbrest

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation.....
Date(s).....
Coût de la formation..... €/personne

État civil et coordonnées

Nom d'usage Nom de naissance.....
Prénom.....
Profession (obligatoire).....
Date de naissance.....
Adresse postale.....
CP..... Ville.....
Téléphone.....
Email (obligatoire).....

Modalités

Attention, votre convocation vous sera expédiée, uniquement par mail, une semaine avant la date de la formation

- > Ce bulletin d'inscription signé vaut "Contrat" pour les prises en charge individuelles. Une convention sera établie pour les personnes dont la formation est prise en charge par l'employeur.
- > Les conditions détaillées dans lesquelles la formation est dispensée figurent ici : www.univ-brest.fr/fcsante
Formations courtes > Cliquez sur le domaine concerné.
- > Notre service doit être informé de toute annulation de la part du stagiaire au **minimum une semaine** avant la formation faute de quoi la formation sera facturée.
- > L'UBO se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Situation

Vous êtes salarié profession libérale

Employeur (si salarié).....
N°RPPS ou ADELI.....
Adresse postale (professionnelle).....
CP..... Ville.....

Financement

Financement employeur

Nom de la structure

N° SIRET

Personne à contacter

Téléphone Email

Adresse

.....

Autofinancement

Cochez cette case si vous financez vous-même la formation ou si vous souhaitez faire une demande de prise en charge par le FIF-PL ou l'ANDPC.

Dans le cadre d'une prise en charge FIF-PL, le règlement est dû à l'issue de la formation.

Le FIF-PL vous remboursera tout ou partie du coût de la formation.

Merci de nous contacter en cas de demande de prise en charge auprès d'un autre organisme.

Modalités DPC

Dans le cadre d'une prise en charge par l'ANDPC, toutes les étapes (présentielles) du programme de formation sont obligatoires afin de bénéficier du financement proposé. En cas de refus de financement par l'ANDPC, le stagiaire s'engage à verser à l'UBO le complément d'inscription.

En cas de difficultés dans l'exécution ou l'interprétation du contrat, les parties s'engagent à rechercher un règlement amiable et peuvent faire appel au besoin à un médiateur : mediateur.sufca@univ-brest.fr. En cas de désaccord persistant, les différends seront soumis à l'appréciation du Tribunal Administratif de RENNES.

En signant ce contrat, le stagiaire s'engage à accepter les conditions générales de vente et reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur relatifs aux activités de formation continue à l'UBO (www.univ-brest.fr/fc > Ressources > Modalités).

Fait à	Fait à Brest
Le	Le
Signature du stagiaire et cachet	Laurent BOURLÈS <i>Directeur du SUFCA</i>

Bulletin d'inscription à nous retourner **dès que possible et au plus tard un mois avant la date de formation**

Par courrier

Faculté de Médecine et Sciences de la Santé
Pôle Formation Continue en Santé
22, avenue Camille Desmoulins
CS 93837 • 29238 BREST cedex 3

Par mail

fc.sante@univ-brest.fr
Plus d'infos > Tél : 02 98 01 73 89
Ou sur le site > www.univ-brest.fr/fcsante

**Merci de veiller à remplir toutes les rubriques, les bulletins incomplets ne seront pas traités.
Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail.**